

Pour l'EANM Passerelle Hubert FRANCOIS-DAINVILLE HANDI VAL DE SEINE recherche

2 EDUCATEURS SPECIALISES ou MONITEURS EDUCATEURS



Adresse

EANM Passerelle H. FRANCOIS-DAINVILLE
38 boulevard Carnot
78250 HARDRICOURT

Régime

CDI
Temps plein

Prise de fonction

01/04/2025

Salaire selon CCNT du 15 mars 1966

**CETTE OFFRE VOUS INTÉRESSE,
MERCİ D'ADRESSER VOTRE
CANDIDATURE (CV ET LETTRE DE
MOTIVATION) À**

Mme Beryl Mbimba Mafuta
Cheffe de Service
Beryl.mbimbamafuta@hvs78.org

CONTEXTE :

Dans le respect du projet Associatif et en accord avec nos valeurs, L'Educateur Spécialisé, ou moniteur éducateur sous l'autorité de la Cheffe de Service et de la Directrice de L'établissement, aura pour missions au sein du service Jacques Landat (30 personnes accompagnées en situation de travail, détenteurs d'une certification RQTH).

MISSIONS PRINCIPALES :

- Contribuer à l'amélioration continue des accompagnements des personnes,
- Mobiliser les ressources de la personne dans les actes de vie quotidienne,
- Prendre en compte les attentes et les besoins des personnes accompagnées (P.A.) et élaborer les Projets d'Accompagnement Personnalisés (P.A.P.),
- Connaître le projet d'établissement et situer son action dans le projet de service,
- S'impliquer au sein d'une équipe éducative et dans un travail pluridisciplinaire et coopératif,
- Proposer des actions éducatives en prenant en compte les dimensions logistiques, financières et organisationnelles,
- Rendre compte et analyser des observations de comportement en équipe pluridisciplinaire,
- Développer et conduire des partenariats extérieurs en vue de favoriser la socialisation des personnes accompagnées
- Prêter une attention permanente à l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée à ces évolutions.

PROFIL :

Diplôme d'éducateur spécialisé ou moniteur éducatif avec expérience

Expérience dans le champ du handicap psychique et déficience intellectuelle,
Sens du relationnel, autonomie et esprit d'équipe indispensables,
Maîtrise de l'outil informatique et capacités rédactionnelles,
Permis B obligatoire.

AVANTAGES :

Mutuelle (participation employeur à 70%)
CET/PEE/PERECO
Plan de formation favorisant le développement des compétences